

F. – SANTÉ

Pour être plus amplement informés, les magistrats peuvent se référer à l'annuaire national des experts développé par le Conseil national des compagnies d'experts de justice (CNCEJ) qui répertorie des informations plus précises sur le profil, l'expérience et les spécialités de l'expert.

F.1. Médecine.

- F.1.1. Allergologie.
- F.1.2. Anatomie et cytologie pathologiques.
- F.1.3. Anesthésiologie et réanimation.
- F.1.4. Biologie et médecine du développement et de la reproduction.
- F.1.5. Cancérologie – Médico-chirurgicale et traitements adjuvants.
- F.1.6. Cardiologie (à visée diagnostique et à visée interventionnelle).
- F.1.7. Dermatologie – Vénérologie.
- F.1.8. Endocrinologie et maladies métaboliques.
- F.1.9. Gastro entérologie et hépatologie (à visée diagnostique et à visée interventionnelle).
- F.1.10. Génétique clinique.
- F.1.11. Gynécologie médicale.
- F.1.12. Oncologie – Hématologie – Transfusion.
- F.1.13. Maladies infectieuses – Maladies tropicales.
- F.1.14. Médecine générale. Gériatrie. Soins palliatifs.
- F.1.15. Médecine interne.
- F.1.16. Médecine physique et de réadaptation.
- F.1.17. Médecine et santé au travail.
- F.1.18. Médecine vasculaire.
- F.1.19. Médecine d'urgence et de catastrophe.
- F.1.20. Médecine manuelle et ostéopathie médicale.
- F.1.21. Néphrologie.
- F.1.22. Neurologie.
- F.1.23. Ophtalmologie médicale.
- F.1.24. Oto – Rhino – Laryngologie médicale.

- F.1.25. Parasitologie et mycologie.
- F.1.26. Pédiatrie.
- F.1.27. Pharmacologie fondamentale – Pharmacologie clinique.
- F.1.28. Pneumologie.
- F.1.29. Rhumatologie.

F.2. Psychiatrie.

- F.2.1. Pédo-psychiatrie.
- F.2.2. Psychiatrie d'adultes.

F.3. Chirurgie.

- F.3.1. Chirurgie de l'appareil digestif.
- F.3.2. Chirurgie pédiatrique.
- F.3.3. Chirurgie maxillo-faciale et traumatologie faciale.
- F.3.4. Chirurgie orale.
- F.3.5. Chirurgie orthopédique et traumatologique des membres supérieurs.
- F.3.6. Chirurgie orthopédique et traumatologique des membres inférieurs.
- F.3.7. Chirurgie orthopédique et traumatologie du rachis.
- F.3.8. Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique.
- F.3.9. Chirurgie cardiaque et vasculaire.
- F.3.10. Chirurgie thoraco pulmonaire.
- F.3.11. Chirurgie gynécologique et obstétrique.
- F.3.12. Chirurgie ophtalmologique.
- F.3.13. Chirurgie ORL et chirurgie du cou.
- F.3.14. Chirurgie urologique.
- F.3.15. Neurochirurgie crânio-médullaire.

F.4. Imagerie médicale et biophysique.

- F.4.1. Biophysique – Médecine nucléaire – Radioprotection.
- F.4.2. Radiologie et imagerie médicale (à visée diagnostique et à visée interventionnelle).

F.5. Biologie médicale et pharmacie.

- F.5.1. Alcoolémie.
- F.5.2. Bactériologie – Virologie – Hygiène hospitalière.
- F.5.3. Biochimie.
- F.5.4. Biologie cellulaire et moléculaire.
- F.5.5. Biostatistiques – Informatique médicale et technologies de communication.
- F.5.6. Epidémiologie – Economie de la santé.
- F.5.7. Hématologie.
- F.5.8. Immunologie.
- F.5.9. Nutrition – Prévention – Santé publique.
- F.5.10. Pharmacologie et toxicologie.
- F.5.11. Pharmacovigilance – Toxicovigilance – Teratovigilance.
- F.5.12. Technologies pharmaceutiques – sciences du médicament.
- F.5.13. Vaccinologie.

F.6. Odontologie.

- F.6.1. Odontologie.
- F.6.2. Orthodontie.
- F.6.3. Prothésiste dentaire.

F.7. Psychologie.

- F.7.1. Neuropsychologie.
- F.7.2. Psychologie de l'adulte.
- F.7.3. Psychologie de l'enfant.

F.8. Sages-femmes et auxiliaires réglementés.

- F.8.1. Audioprothésistes, opticiens lunetiers, prothésistes, orthésistes.
- F.8.2. Diététiciens.
- F.8.3. Infirmiers et soins infirmiers.
- F.8.4. Ingénierie médicale, biomédicale et biomatériaux.
- F.8.5. Masseurs kinésithérapeutes.

- F.8.6. Orthophonistes, orthoptistes.
- F.8.7. Pédicures, podologues.
- F.8.8. Psychomotriciens ergothérapeutes.
- F.8.9. Sages-femmes.

F.9. Experts en matière de sécurité sociale.

- F.9.1. Médecins.
- F.9.2. Professionnels de santé non médecins.

F.10. Experts en matière d'interprétation des actes et prestations.

- F.10.1. Médecins.
- F.10.2. Professionnels de santé non médecins.

F.11. Sciences de la santé.

- F.11.1. Prévention des risques sanitaires, nucléaires et chimiques.
- F.11.2. Recherche médicale et éthique.

F.12. Non professionnels de santé – Bien-être – Confort.

- F.12.1. Chiropracteurs.
- F.12.2. Ostéopathes non médecins ni auxiliaires médicaux.